

td licence 2

Par **margo**, le **22/09/2004** à **13:10**

Bonjour,

Au 1er semestre de licence 2 le td de droit des obligation est obligatoire, et j'ai pris aussi en td droit administratif (au choix avec finances publiques) et droit pénal (au choix avec droit judiciaire privé).

Au 2e semestre le td de droit administratif est obligatoire, et pour le 2e td on a le choix entre finances publiques, droit pénal et droit des obligations. Je me demande s'il est conseillé de prendre droit des obligations pour rester dans la continuité du 1er semestre, car cette matière ne me plaît guère et je préfère l'une des deux autres.

Si je ne prends pas droit des obligations, vaut-il mieux que je prenne droit pénal comme je l'ai pris au 1er semestre. J'avoue que les finances publiques m'attirent pas mal...

Merci pour vos conseils!

Par **Olivier**, le **22/09/2004** à **13:35**

Ben tout dépend de ce que tu veux faire plus tard..... Mais à mon avis obligations, même si tu veux faire du public c'est très important, si tu veux faire du privé c'est fondamental (même si tu veux t'orienter vers le pénal....)

Par **Yann**, le **22/09/2004** à **13:50**

Pour les choix de td il est généralement plus logique et plus utile de choisir les mêmes aux deux semestres.

Par **kitana**, le **02/01/2005** à **15:37**

camarche bizarrement chez vous chez nous ont choisi en debut d'année et ensuite c toujours le meme, civil stratif penal, 2 a l'ecrit avec Td une a l'oral et c le meme toute l'année ensuite on choisi entre les matiere nonfondamentale comme info, TO,procedure penal.....

mais un conseil le penal a l'oral cbien plus facile que le strat, je suis folled'avoir pris strat a l'oral alors que je cartonne assez en penal

Par **fabcubitus1**, le **02/01/2005** à **16:45**

T'as de la chance d'avoir des matières à l'oral, à Besançon, il n'y en a pas.
On a 3 matières à TD obligatoires : civil, administratif et pénal ou finances publiques.

Par **kitana**, le **02/01/2005** à **16:57**

oui nous tout est classé et séparé, j'aime bien par rapport a ce que j'ai lu en voyant le site de certaine fac, notre cursus est plutot bien reparti c'est toujours previsible et bien calculé mais onexpliquera ca quand le sujet sur les cursus des fac et leur matiere sera ouvert

Par **Yann**, le **02/01/2005** à **17:44**

[quote="kitana":1115pqq]

mais un conseil le penal a l'oral cbien plus facile que le strat, je suis folled'avoir pris strat a l'oral alors que je cartonne assez en penal[/quote:1115pqq]

Moi aussi j'adore les oraux, mais chez nous en deuxième année on avait strat à l'écrit obligatoire, le choix était entre fi pu ou pénal. C'était prévu comme ça pour qu'on soit obligé de faire du strat à l'écrit comme par la suite il est possible de ne plus en faire du tout, qu'on ait au moins une bonne base.

Par **kitana**, le **02/01/2005** à **17:46**

oui c'est sur enfin je trouve ca un peu bete mais bon, enfin tu medira chaque fac fonctionne differement